



L'UNSA, c'est mon choix

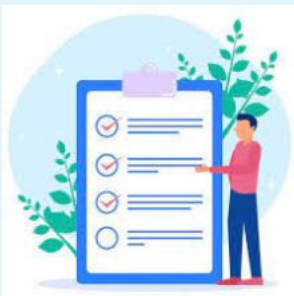
L'AVENIR, C'EST AVEC VOUS !

Depuis de nombreuses années, la **Direction** fait circuler de fausses idées sur les Syndicats. D'ailleurs, combien d'entre vous sont sympathisants mais n'osent pas prendre leur carte d'adhérent ?

Combien de fois entendons-nous les même rengaines : "je ne veux pas avoir d'ennuis ou être blacklistés par mes supérieurs", "la cotisation est trop chère", la plupart des syndicalistes sont des planqués" ...



Autant d'idées fausses que des **Directions** s'appliquent à faire germer et à cultiver à outrance.



Vous devez savoir que votre hiérarchie ne peut en aucun cas savoir si vous êtes syndiqués ou non. Il n'existe aucun listing au sein de l'entreprise avec les noms des personnes qui souhaitent protéger leurs droits ! Et heureusement d'ailleurs ! Serions-nous dans un pays libre si de telles pratiques existaient en France ?

Le coût de votre carte d'adhérent ne doit en aucun cas être un frein à la défense de vos intérêts et ceci pour plusieurs raisons :

- La première, est que les 2/3 de votre cotisation annuelle est déductible des impôts voire plus. Pourquoi attendre davantage ?
- La seconde est qu'en tant qu'adhérent, votre Syndicat pourra prendre votre défense en cas de litige avec votre employeur, ou de licenciement.
- La troisième est que la cotisation est proportionnelle à votre temps de travail.
- Vous avez également la possibilité d'une aide financière en cas de grève.

[Adhérer à l'UNSA](#)

Sachez également que notre **Direction** aime à faire croire que les élus que nous sommes utilisons nos heures de délégations à des activités plus personnelles que celles autorisées par nos attributions. Or, ces heures sont primordiales et indispensables à l'accomplissement de nos diverses missions.

Comment pouvons-nous jouir de cinq semaines de congés payés par an sinon grâce à l'action des Syndicats !

Comment sommes nous passés de 90 heures de travail hebdomadaire à 35 heures en un siècle et demi ? Par la conviction d'hommes et de femmes, comme vous et nous, qui ont voulu faire bouger les choses !

Ce ne sont pas les exemples qui manquent !



Malheureusement de moins en moins de salariés osent s'élever contre le patronat, alors que ce qui fait la force d'un Syndicat face à la **Direction**, ce sont ses adhérents !

A ceux qui justifient leurs idées en clamant "à quoi ils servent ?"

L'UNSA répond sans hésiter : "**à défendre vos intérêts, à protéger vos acquis sociaux et améliorer vos conditions de travail, chers collègues !**"

Nos dirigeants peuvent se réjouir : à force de diffuser des idées erronées, les salariés n'osent pas adhérer et encore moins s'y investir ...

et cependant, pour défendre VOS intérêts, VOS droits et VOS emplois, nous avons besoin de VOTRE soutien !

Adhérer à **L'UNSA**, c'est aussi intégrer un collectif et échanger ensemble par tout type de moyen de communication (zoom, mail, WhatsApp, sms, téléphone ...) afin d'œuvrer pour le bien commun.

Adhérer à **L'UNSA**, c'est recevoir aussi des informations régulières suite aux diverses réunions sociales qui vous permettent d'avoir une vision globale de notre entreprise et mieux appréhender ses évolutions et ses choix. Nous vous sollicitons régulièrement pour relayer vos remontées de terrain et vos questions.

Adhérer à l'UNSA, c'est obtenir des réponses à vos questions

Adhérer à l'UNSA, c'est être accompagné en cas de situation difficile sur le plan humain et juridique si besoin.

Défendez vos droits, ne soyez plus spectateurs mais acteurs de votre avenir adhérez à L'UNSA !

LinkedIn

Unsa-Matmut

tél. 06 09 11 95 86

unsa.matmut@gmail.com

www.unsa-matmut.com






bulletin d'adhésion

En France, l'adhésion à une organisation syndicale n'est pas une obligation, c'est avant tout une démarche volontaire

Nom Prénom

Adresse
.....
.....

Code postal Ville

 Tél Date de naissance

Mail privé @



**Je demande à adhérer au syndicat
UNSA Matmut .**

Le (date)

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé privé, utilisé uniquement à des fins d'informations syndicales. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la secrétaire du syndicat (coordonnées ci-dessous).

**Scannez-moi avec
votre téléphone !**



A retourner par courrier à :
Elisabeth Perez 125 rue St Denis 34820 Assas
ou par mail : unsa.matmut@gmail.com